**Assemblée Générale du 22/09/2022**

Présents : Mr le Bourgmestre en début de séance, la direction, les professeurs, les parents et les membres APEI.

Léon Walry introduit la séance et remercie les différents intervenants pour leur engagement : le corps enseignant, la direction, les parents. Il félicite par ailleurs Mme Peggy pour son nouveau rôle au sein de l’école.

Mr Walry fait un retour détaillé sur le nombre d’élèves inscrits dans chaque classe.

A **Piétrebais**, **86 élèves** sont présents pour l’instant (29 en maternelle + 57 en primaire).

Les 2 postes « enseignant » peuvent être maintenus sans problème à Piétrebais puisqu’il faut au minimum 26 élèves inscrits en maternelle.

A **Opprebais**, **292 élèves** sont inscrits (87 en maternelle + 205 en primaire).

A partir d’octobre et le temps que de nouveaux élèves arrivent en classe d’accueil, un enseignant perdra un temps plein.

Mr Walry souligne qu’il reste à la disposition des parents et indique sa volonté de travailler main dans la main avec la direction de l’école. Il termine en félicitant les membres de l’APEI.

***Retour sur les activités de l’APEI de l’année passée***

* Suppression de l'action "calendriers" mais reprise cette année-ci
* Vente de baluchons de St Nicolas et des sapins maintenue
* 1ère édition du trail de l'APEI qui fut une réussite
* Souper/Apéro des écoles qui était un moment très convivial
* Fancy fair : la météo favorable a participé à la grande réussite de cette journée

***Présentation des membres du bureau de l’APEI***

L’Assemblée Générale ici présente acte et est d’accord pour chacun des postes au sein de l’Association des Parents des Ecoles d’Incourt. Les nominations sont approuvées à l’unanimité.

Il y a un changement au niveau de la présidence et du poste de secrétaire.

Rose-Marie Temperville et Marie Van Nieuwenhove quittent leur poste de présidente et laissent la place à Jennifer Van Hassel, maman de Lisandre (4P), Cléore (1P) et Auxence (2M) à Opprebais.

***Retour sur les délégués***

Une seule classe n’a pour l’instant pas de délégué(s), la réunion avec les parents étant prévue d’ici quelques jours.

Le rôle du délégué est d’être le lien entre l’APEI et les parents de la classe pour faciliter les échanges. Il aide également à l'organisation des différentes actions menées par l'APEI en fonction de ses disponibilités.

Liste des délégués de classe : voir annexe 1.

***Approbation des comptes 2021-2022***

Retour sur les dépenses, les recettes et les bénéfices. Les comptes de l’année passée sont approuvés à l’unanimité par l’assemblée ici présente.

Nous venons de connaitre 2 années particulières à cause de la Covid. Les comptes de l’année passée ne peuvent, de ce fait, pas être comparés aux années précédentes. Mais les activités ont pu être maintenues grâce à la réserve des années antérieures.

***Proposition du budget***

L’assemblée générale ici présente vote à l’unanimité la proposition de budget pour l’année scolaire 2022-2023. Les actions sont réparties comme suit :

* Eveil aux langues avec Aurélie Tilman 🡪 11.625€

Ouverture aux classes de maternelle : 15 séances de 30 min + maintien pour les classes de primaire de 20 séances de 1h. L’idée est de promouvoir toutes les langues, tant au niveau de la culture que de la langue. L’accent est toutefois mis sur le néerlandais pour apprendre aux enfants à aimer cette langue.

* Animations en classe (400€/classe) 🡪 8.000€

Exemples d’activités réalisées grâce aux enveloppes : musique, Planète Mômes, Cap Sciences, etc.

La 5ème classe de maternelle à Opprebais aura également droit à cette enveloppe.

* Fête des 6èmes 🡪 150€
* Intervention auprès des parents qui en font expressément la demande (activités scolaires)

***Actions prévues***

1. L’APEI présente une nouvelle action : la **récolte des pommes** au Verger de la Chise pour en faire du jus et le vendre en cubis de 5l. L’assemblée montre un grand engouement pour cette action. Le ramassage des pommes pourrait se faire par les 2 écoles, mais devrait se faire la semaine du 17/10.   
   Un groupe de travail va se mettre en place pour réfléchir aux questions pratiques.
2. Les **calendriers** seront à nouveau imprimés cette année, mais de façon simplifiée. La photo de la classe est prise par l’enseignant, sans déguisement. Un appel aux sponsors sera fait. Ils seront prêts pour début décembre.
3. Les baluchons de Saint-Nicolas ne sont pas réitérés cette année. Ils n’ont en effet pas apporté un grand bénéfice l’année dernière. Saint Nicolas viendra quand même à la Chise lors de la vente des sapins de Noël et offrira des cougnous, du chocolat/vin chaud,…
4. **Vente des sapins à partir du 3/12** : collaboration avec les Scouts d’Incourt qui souhaitent vendre aussi des sapins cette année. Recherche de fournisseurs, en étant bien conscient des problèmes de qualité de l’année passée.
5. **12/02 : Trail** avec parcours similaire à celui de l’année passée. Volonté d’ouvrir le trail aux marcheurs et davantage aux enfants et aux parents.
6. **1/04 : souper des écoles**
7. **3/06 : fancy fair**
8. **Sponsoring :** achat de gobelets réutilisables pour la fancy fair et d’autres actions. Recherche de sponsors pour apposer leur logo sur une face du gobelet, l’autre étant réservée à l’école et à l’APEI. Garantie de n’avoir qu’un seul sponsor sur le gobelet.   
   Budget : 500€/sponsor (= +- 1000 gobelets)
9. **Soirée des parents :** à organiser en fin d’année scolaire (juin) pour le prévoir en début d’année scolaire suivante.

***Divers***

**Photos scolaires :** même photographe que l’année passée mais avec un autre fond. Mme Peggy relaiera les problèmes rencontrés.

**Groupes de travail :** vont êtrecréés sur Whatsapp par action. Plusieurs enseignants sont présents dans chaque action. Toute petite aide est la bienvenue (ex : aller chercher les calendriers chez l’imprimeur, appeler 3 sponsors, créer des croix pour les sapins, etc.)